

État civil

NAISSANCE

HENRIET Jessica, née le 18 mars 2010 à Pontarlier, 2^e enfant et fille d'Emmanuel HENRIET et Deborah BELAUBRE, de la Mare-d'Arçon.

DÉCÈS

HENRIET Gérard, survenu le 27 mars 2010 à Morteau, dans sa 74^e année et dont les obsèques ont été célébrées à Arçon le 29 mars.

LONCHAMPT Roger, survenu le 31 mars 2010 à Pontarlier, dans sa 96^e année, doyen du village d'Arçon.

POURCHET Jean-Paul, survenu le 13 avril 2010 à Arçon, dans sa 63^e année.

Dates à retenir

avril

- **Samedi 24 avril à 20 h 30**
Concert de la « Sittelle » en l'église d'Arçon avec la participation de « La Cigale », chorale de Morteau. Entrée libre.

mai

- **Samedi et dimanche 1^{er} et 2 mai**
Le Saugeathlon 2010, avec la course de kayak (départ à 14 h 45 du stade de foot d'Arçon, arrivée au lieu dit Loye Longe à Maisons-du-Bois), et les courses en VTT et cyclistes, qui traverseront notre commune selon les itinéraires habituels.
- **Vendredi 7 mai à 14 h 30**
Salle des fêtes à Arçon, à l'initiative du Club de l'amitié, évocation cinématographique d'Arçon (période 1973 à 1989),

films de la collection personnelle de Guy DELMI. A ne manquer sous aucun prétexte.

- **Commémoration du 8 mai**
cérémonie au monument aux morts à 10 h 30 avec la participation des élèves d'Arçon, de la Perce-Oreille, suivie d'un transport à Montbenoît pour 11 h 15.

- **Dimanche 9 mai**
à partir de 9 h au stade de Biathlon : **randonnées VTT et pédestres** (voir article en page 3).
- **Vendredi 28 mai à 20 H**
salle des fêtes
repas offert par la commune à l'occasion de la fête des mères. (Inscriptions avant le 21 mai au secrétariat de la mairie).

juin

- **samedi 5 juin**
Fête de quartier du « Haut de La Chaux d'Arçon.
- **jeudi 10 juin à 20 h** Téléthon 2010 : Réunion de préparation avec les communes du canton, salle des fêtes à Arçon.
- **lundi 21 juin**
Fête de la musique. Musiciens, chanteurs, danseurs, homme orchestre, merci de bien vouloir vous manifester auprès du secrétariat de la mairie, afin d'organiser ce moment musical au cœur du village. Nous comptons d'ores et déjà sur notre traditionnelle fanfare « La Perce-Oreille ».

Au Doubs
Cheval d'Arçon

Dimanche 30 mai, se tiendra la **journée annuelle festive du « Cheval d'Arçon »** servant à financer la participation de treize cavalières et un cavalier aux championnats de France des clubs, qui se tiendra à Lamothe-Beuvron du 17 au 25 juillet prochain. Au programme : concours amical de sauts d'obstacles, carrousel présenté par les cavaliers concernés, nombreuses animations, buvette et petite restauration. Nous vous attendons nombreux pour cette journée exceptionnelle.

Nadine DELACROIX

LE CAILLEU

n° 9 • AVRIL-JUIN 2010

Le mot du maire

Chers Cailleuses et Cailleux, Traditionnellement, le mois de mars voit les élus traiter du compte de gestion de l'année passée (2009) et se projeter vers l'avenir.

S'agissant des comptes 2009, le budget général a connu un déficit de 130.393 € dans la section investissement, alors que la section fonctionnement autorisant un autofinancement de 111.233 €. Disposant d'une trésorerie non négligeable, nous avons décidé pour la deuxième année consécutive de ne pas augmenter la pression fiscale locale et de figer les taux des différentes taxes : Habitation, Foncier-bâti et non-bâti, ainsi que la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) appelée à remplacer partiellement la Taxe Professionnelle.

Le contexte économique restant difficile, en l'absence d'investissements exceptionnels, il nous est apparu opportun de ne pas vous solliciter en ce moment. Nous reverrons notre jugement lorsque l'horizon se dégagera. En attendant, bon courage à tous.

Bernard Laithier

Taux des taxes d'imposition directe
Taxe d'habitation : 5,88 %
Taxe sur foncier bâti : 8,05 %
Taxe foncier non bâti : 12,78 %
Taxe professionnelle (CFE) : 8,60%

Les conscrits d'Arçon

Les traditions ne se perdent pas ; associés à ceux de Bugny, la vingtaine de conscrits, où l'on observait une quasi parité garçons-filles, a parcouru le village et les alentours à l'occasion de la nouvelle année. N'en déplaise aux médisants, cette année ils se sont offerts le luxe d'un conducteur pour leurs déplacements en traditionnelle bétailière et... traîneau.



Un repas très... «classe»

Cette année, le repas des classes « 0 » et « 5 » a regroupé 81 personnes dont les âges s'échelonnaient de 85 ans (Séraphin HENRIET et Raymond DROZ BARTHOLET) à 20 ans (Adrien ROLAND, Yvon GIROD, Pierrick MERCET et Léonie LONCHAMPT). L'ensemble des participants a apprécié cette journée de convivialité immortalisée par la traditionnelle photo.



Classes en 0 et 5

Arçon

6 Mars 2010

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Fermeture le mercredi après-midi
- Tél. / fax 03 81 46 27 21

Les membres du conseil municipal se tiennent à votre disposition sur simple demande, adressée au secrétariat de mairie.

Déchetterie
Maisons-du-Bois / Lièvreumont

- (horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre)
- Lundi : 16h à 19h
 - Mercredi : 16h à 19h
 - Samedi : 9h à 12h

Mairie d'Arçon

2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél./fax 03 81 46 27 21



La fine lame a tranché !



Marcel GUYON, natif et domicilié à Dom-martin, 78 ans, a décidé de raccrocher. 2009/2010 fut sa dernière campagne de déneigement, il a définitivement passé le flambeau à ses fils François et Jean.

Depuis plus de 55 ans, Marcel GUYON dé-neige notre village d'Arçon. Il faut l'écouter conter avec passion son parcours.

Il a commencé en 1952 en traînant un triangle en bois avec un tracteur « STEYR » de 60 CV qu'il a gardé 8 ans. De 1960 à 1966, il s'équipe d'un FORD de 70 CV pour tirer son triangle de bois, puis une étrave métallique. Durant l'hiver 1960, une vague de très grand froid sévit ; il se rappelle sur la route de Touvent être tombé en panne ; le gaz oil figeait dans le réseau de distribution en carburant du tracteur. Il s'est réfugié à la ferme de Touvent, à pieds, la bise soufflait et la route n'était plus perceptible. C'était une époque où les gens étaient accueillants, « Chaque fois que j'arrivais à la ferme du Cotay, la Renée et Placide MAUGAIN me restauraient, une bonne omelette m'attendait ». Combien de fois a-t-il déposé les enfants du couple à l'école de La Chaux d'Arçon avec son chasse-neige ! De 1966 à 1980, il fait l'acquisition d'un FORD County de 120 CV ; là se termine la période où les tracteurs n'avaient pas de cabine et le chauffeur était exposé aux intempéries. Je vous laisse imaginer la dureté du labeur.

A partir de 1980 et jusqu'en 1995, il travaille avec un « UNI-MOG 406 » de 120 CV, c'est la grande évolution, cabine chauffée et commandes hydrauliques. Il n'est plus nécessaire d'installer l'étrave à chaque emploi, ce qui permet de dédier le véhicule à une unique tâche. A partir de 1995, c'est l'acquisition d'un « MERCEDES 1700 », lequel est toujours employé.

Ce métier pénible a connu d'énormes évolutions : d'abord matérielles avec l'apport de cabines chauffées, de commandes hydrauliques, puis de nouveaux moyens de communications (téléphones portables) permettant une grande réactivité à une demande de plus en plus pressante. Il n'en reste pas moins qu'il faut avoir un état d'esprit particulier, une grande bonté, pour consacrer un nombre important de ses nuits en veille, quand ce n'est pas sur le terrain. Marcel GUYON est de ces hommes qui transpirent de bonté ; nous lui souhaitons une très longue retraite et à ses fils, bonne chance dans cette activité qui n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Bernard Laithier

Marcel Guyon entouré de ses fils Jean et François, devant ses deux engins fétiches : un Ford County et un Unimog



Arçon d'hier / La communauté du Sauget

Après Arçon, dont nous avons évoqué le particularisme, voyons à présent Lièvre-mont.

Le second village qui constitue une enclave dans le Sauget est celui de **Lièvre-mont**. Situé au midi de la terre de Montbenoît, il a pour confins le territoire de Maisons-du-Bois au levant, celui d'Arçon au midi, ceux de Bugny et de La Chaux au soleil couchant et au nord celui de Mont-flovin.

Le village de Lièvre-mont, qui dépendait de la maison de Joux, paraît avoir été fondé en même temps que ceux du val du Sauget. Les sires de Joux, qui possédaient de vastes terrains incultes, s'occupèrent à les rendre à la production en les concédant, sous diverses redevances et le droit de mainmorte, à des colons qu'ils amenaient d'autres localités. Nous pouvons fixer l'époque de cette colonisation dans la dernière partie du XVII^e siècle.

En 1228, Henri de Joux, sujet du monument érigé dans l'église de Montbenoît, donne à l'abbaye un cens annuel de vingt sous assigné sur sa ville de Lièvre-mont. De son mariage avec Clémence, Henri de Joux eut 2 fils : Amauri IV et Hugues. A la mort de son père, Amauri IV reçut en héritage la seigneurie de Joux et de Lièvre-mont, domaine qui se partagea à sa mort entre ses deux fils : Henri II et Jean. Alors qu'Henri II allait poursuivre la politique des sires de Joux, Jean de Joux devint sire de Lièvre-mont.

En 1299, Jean de Joux reprit de Jean de Châlon, baron d'Arlay, sa maison, sa ville de Lièvre-mont et la moitié de la garde de Montbenoît.

Son fils Jean II de Joux prit part à la guerre des barons du Comté de Bourgogne contre le roi Philippe le Bel. De ces hostilités, Lièvre-mont et ses habitants en supportèrent de lourdes conséquences.

En 1322, Jean de Joux se rend vassal de l'abbé de Montbenoît pour le village de Lièvre-mont. La suzeraineté de l'abbaye sur ce village sera de courte durée. A la mort de Jean II de Joux, Renaude, sa fille unique, lui succède. Celle-ci épouse Matiard de Mauteaugeon qui aliène une grande partie des biens de sa conjointe dans lesquels figure Lièvre-mont.

Le 18 octobre 1383, il cède son fief à Hugues de Châlon-Arlay II, moyennant la somme de cinq cents florins d'Or. Depuis cette époque, la seigneurie de Lièvre-mont fait partie des domaines du prince de Châlon et de ses successeurs. Ainsi, lorsque dans les chartes de Montbenoît, il est fait mention de Lièvre-mont, ceci implique les quelques biens que possède l'abbaye de Montbenoît dans ce village et non pas la localité entière. A Lièvre-mont, comme dans le reste du Sauget, les administrateurs appelés prud'hommes ou échevins gèrent les affaires communales, tels Jean Léoutré et Parrent Adelon en 1462.

Bernard Laithier

La vie de nos associations

■ Tennis Club d'Arçon

Traditionnellement, le 14 juillet nous organisons une journée festive comportant un **tournoi de tennis et de pétanque**. A cette occasion vous êtes vivement invités à participer. Une buvette sera ouverte au cours des compétitions et le soir il est prévu une restauration sous chapiteau. Aux 45 adhérents du club et à tous ceux qui veulent nous rejoindre, nous souhaitons une bonne saison 2010.

Le montant de l'inscription pour cette année se montera à 20 €. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les membres du bureau : Michel SIMON, président ; Christophe LECHINE, trésorier et David MAISIER, secrétaire.

Le Président, Michel SIMON

■ Arçon VTT

Arçon VTT organise sa traditionnelle **randonnée VTT et pédestre** nommée « La Cailleuse », le dimanche 9 mai 2010 au stade de biathlon à Arçon. Vous aurez le choix entre :

- trois parcours VTT de 12.5 km, 27 km et 37 km avec la possibilité d'une boucle complémentaire de 14 km, aux tarifs respectifs de 4, 6 et 8 €.
- deux parcours pédestres de 10 km et 13.5 km, au tarif unique de 5 €.

Les départs sont fixés à 9 h 15, 9 h 45 et 10 h 30 pour les parcours VTT (inscription sur place à partir de 7 h 30) et 10 h 30 pour la marche (inscription dès 9 h.) Des repas randonneurs à 7 € et visiteurs à 10 € seront servis à partir de midi. L'après-midi, nous organisons une initiation au « Bikathlon » (parcours VTT et tir à la carabine). Cette initiation est ouverte à toutes et à tous soit en individuel, soit par équipe de trois concurrents.

Le Président, Bernard HENRIET

Renseignements et inscriptions pour les randonnées ou pour le Bikathlon : **ARCON VTT**

2, rue des Tilleuls / Arçon 25300
Tél : 03 81 46 31 82
E-mail : cailleusevtt@orange.fr

ATTENTION : pour le Bikathlon, il est préférable de s'inscrire à l'avance, les places étant limitées.

Jean-Michel DELACROIX

■ AG Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a tenu son Assemblée Générale à la salle des fêtes le 22 janvier dernier en présence d'une quarantaine de membres. A cette occasion une partie du bureau a été renouvelée. Au Président Bernard HENRIET, du trésorier Claude CHABOD et de Lucette DELMI, sont venus s'adjointre trois nouveaux : Madeleine LAITHIER, Marie-Claire MAUGAIN et Alain MAISIER, vice-président.

Après un succulent repas préparé par les membres, une après-midi dansante était animée par l'inusable Jean LECOMTE.

L'équipe sans tarder s'est mise au travail et a préparé une sortie en car pour déguster des grenouilles le samedi 20 mars à Montfort près de Quingey, suivie d'une après-midi dansante orchestrée par l'inévitable Jean LECOMTE. Une bonne quarantaine de personnes a participé à l'escapade. Toujours dans la bonne humeur, les participants ont regagné notre village dans la soirée, se donnant **rendez-vous pour le vendredi 7 mai** à 14h30, salle des fêtes, où une projection de vieux films de notre archiviste Guy DELMI sera proposée, évoquant la période 1973-1989 à Arçon. A ne manquer sous aucun prétexte, que du bonheur. A très bientôt.

Le bol de riz à Arçon

Invitées une après-midi de l'hiver 1990 à regarder des diapositives sur les Pays du Tiers Monde et sur les jumelages entre des coins de France et de l'Inde, Afrique, Amérique du Sud - toujours parmi les plus démunis - nous avons été très émues et nous nous sommes renseignées sur l'association à l'origine ces actions.

En 1964, au Croizet-sur-Gand (42), des parents perdent, dans un accident de la route, leur petit Louis âgé de 9 ans ; en 1966, répondant à un appel de détresse venu de l'Inde du Sud, ils envoient l'argent que l'assurance leur a alloué : il servira à creuser un puits à Valapady et permettra à des enfants d'avoir de l'eau pour vivre. En découvrant au cours de leur voyage dans cette région la misère qui y sévit, ils comprennent que, même en donnant tout ce qu'ils possèdent, ils ne pourront pas répondre à tous les besoins... alors ils en parlent aux proches, aux voisins... et en 1968, l'association « Les Amis d'un Coin de l'Inde » est créée. Puis, pour répondre aux demandes qui affluent, son action s'élargit à d'autres pays et en 1972, elle devient « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde » ou plus simplement L.A.C.I.M. Alors, pourquoi pas à Arçon ?

En avril 1991, nous commençons par des ventes de gâteaux, des quêtes à l'occasion de mariages, des dons, des recherches d'adhérents, suivis aux vacances de printemps 1992 par ... le Bol de riz ! Municipalité, musiciens, bénévoles en « tous genres » sont dans le coup et jouent le jeu depuis 18 ans.

A suivre...

Concours de poésie et de dessin de Montbenoît

Pour cette 22^e édition, ce sont 650 dessins et 190 poésies qui ont été appréciés par les membres du comité culturel de Montbenoît. 15 enfants d'Arçon ont été récompensés, Elona SAILLARD, Tristan MASSON, et Noa PERIN étant classés premiers de leur catégorie respective en poésie.

Les autres enfants récompensés : Enza MATHIEU, Karl HENRIET, Agathe GAGELIN, Flavie GUINCHARD, Lucie MOUGIN, Charline CUNIN, Augustin HOGRAINDLEUR, Lolo OLIVIER, Romain SERRA, Margot SUARNET, Axel LAMY, Ophéline DESGRANGE.



Sont présents sur la photo de gauche à droite, au 1^{er} rang : Enza MATHIEU, Karl HENRIET. Au second rang : Ophéline DESGRANGE, Elona SAILLARD, Flavie GUINCHARD, Lucie MOUGIN, Lolo OLIVIER, Agathe GAGELIN, Tristan MASSON et Augustin HOGRAINDLEUR.